

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 02 mars 2017

Présents : Pierre Le Boucher, Pierre Gueutier, Annick Martin, Hervé Nivet, Bénédicte Boiron Layus, Edwige Diacono, Arnaud Fautrat, Eric Blanchot, François Coudray, Yves Satin, Didier Aveline, Pierre Yves Bernard, Yann Colin, Christophe Laurence, Ronan LE GOFF,

Excusés : Alain Declochez, Michel Pinson, Eric Coulon.

Invités : Yvon Furet Directeur CDV 22

Ordre du jour :

- Constitution du bureau et des commissions
- Infos AG de Ligue et AG FFVoile
- Point sur le projet habitable
- Calendrier des réunions de printemps
- Point Côtes d'Armor Tour
- Questions diverses

Constitution du bureau et des commissions

Après un tour de table concernant les candidatures au bureau du CDV 22, Pierre Gueutier propose de conserver le poste de Trésorier, Bénédicte Boiron Layus candidate au poste de Vice Présidente mais aucune candidature n'est enregistrée pour le poste de secrétaire, il sera donc pourvu ultérieurement.

Suite au vote du conseil d'administration le bureau est élu à l'unanimité sachant que Pierre Le Boucher a déjà été élu Président lors de l'Assemblée Générale électorale.

Concernant les commissions trois grands secteurs sont définis : Le développement intégrant la formation, le scolaire et le para voile, le sportif avec une composante voile légère et habitable et l'arbitrage.

Répartition des administrateurs par commissions :

- Développement (formation, voile à l'école, handi) : Arnaud Fautrat, François Coudray, Christophe Laurence, Hervé Nivet.
- Sportif :
 - Voile légère : Annick Martin, Ronan Le Goff, Edwige Diacono, Pierre Gueutier
 - Voile projet habitable : Pierre Le Boucher, Didier Aveline, Pierre-Yves Bernard, Annick Martin, Christophe Laurence, Yann Colin, Alain Declochez.
- Arbitrage : Didier Aveline, Annick Martin, Bénédicte Boiron Layus

De façon à être en phase, les commissions seront finalisées lorsque la Ligue et la FFVoile auront défini les leurs.

Infos AG de Ligue et AG FFVoile

L'assemblée générale électorale de la ligue est programmée pour le 11 mars à Vannes. 28 membres du comité directeur sont à élire (23 associatifs, 5 établissements). Les six élus costarmoricains ont renouvelé leur candidature, le président étant membre de droit.

L'AG élira également les délégués à l'assemblée générale de la FFV (14 associatifs pour 37 candidats déclarés et 5 établissements pour 5 candidats déclarés). La présence des clubs à cette AG est donc primordiale.

Point sur le projet habitable

Trois projets de clubs ont été déposés au CDV 22 :

- **1 projet jeune en J80** au niveau de l'école de Voile de Trébeurden avec des objectifs nationaux et Internationaux : Projet validé par le Conseil d'administration.

- **1 projet jeune Open 5.7** sur le Trégor (Ecole de Voile de Trébeurden/ ASN Perros-Guirec) avec des objectifs nationaux : Projet validé par le Conseil d'administration.

- **1 projet adulte en J80** sur le Yacht Club de Pléneuf Val André : Le Conseil d'administration n'a pas souhaité répondre favorablement à la demande du YCVA sur la base d'un seul mail comme argumentaire. En effet comme indiqué dans les critères d'attribution de bateaux, ces attributions concernent des projets jeunes moins de 25 ans. Il faut par ailleurs détailler dans la demande, le budget de fonctionnement sur une saison, le programme sportif et la composition de l'équipage (cv nautique de chaque membre). La dynamique engendrée par cette attribution n'a pas été développée dans l'argumentaire du club. Le dossier pourra être réétudié en fonction des nouveaux éléments fournis.

Les prochaines validations d'attribution de bateaux se feront en CA ou par mail au CA en fonction du calendrier des réunions.

Calendrier des réunions de printemps

Prochains CA du CDV 22 : le 26 avril et le 7 juin 2017

Point Côtes d'Armor Tour

Yann Colin fait un point sur le Tour des 7 Iles de Perros-Guirec (Etape 2017 du Côtes d'Armor Tour). Les parcours sont prêts, les inscriptions en lignes sont ouvertes, le programme d'animation est en cours de finalisation, le repas des équipages sera organisé dans le hangar de la SRP ce qui permettra de concentrer les animations autour du club.

Questions diverses :

- Le Trophée des multicoques 50 pieds sera organisé cette année par St Brieuc Armor Agglomération (en régie), les dates prévues étant les 25-26-27 août 2017.

- Ailes Marines sera de nouveau partenaire de la Coupe de Bretagne des clubs en contribuant à hauteur de 4000 €. Ce partenariat vient en complément des autres actions déjà inscrites dans notre convention.

- Semaine de l'emploi maritime : dans le cadre de cette action, le CDV accompagné de ses clubs tiendra un stand au Carré Rosengart au port du Légué le lundi 27 mars 2017. Les clubs de la baie seront sollicités.
- Gestion des bulletins de salaires du CDV par le service impact emploi du CDOS : des perturbations ont été observées les deux derniers mois (problème de personnel), Pierre Gueutier indique que tout est rentré dans l'ordre. A surveiller tout de même, une autre solution de la gestion des bulletins de salaires pourrait être envisagée.
- La dissolution du CDVH pourrait intervenir fin mars ce qui permettrait de réaliser la dévolution des actifs matériels et financiers dans la foulée.

Le président :

Pierre LE BOUCHER